

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DU SCHEMA D'ASSAINISSEMENT

Ouverture d'enquête publique –

Par arrêté n° 2016-2 du 13/01/2016, Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Matour et sa Région a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du Schéma d'assainissement.

Monsieur Alain BIDAULT a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par Monsieur le Président du tribunal administratif et Monsieur Pierre FAVRE en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera au siège de la Communauté de communes et dans les Mairies des communes de la Communauté de communes, du 1^{er} février au 2 mars 2016 aux jours et heures habituels d'ouverture, pour une durée de 30 jours.

Le commissaire enquêteur recevra aux horaires et dans les lieux suivants:

- 1er février 2016 Trambly et Communauté de communes 9h à 12h
- 2 février 2016 Dompierre Les Ormes 9h à 12h
- 4 février 2016 Matour 9h à 12h
- 8 février 2016 Brandon 10h à 12h
- 8 février 2016 Montagny Sur Grosne 14 h à 16h
- 11 février 2016 Saint Pierre le Vieux 10h à 12h
- 11 février 2016 Trivy 14 h à 16h
- 16 février 2016 La Chapelle du Mont de France 10h à 12h
- 16 février 2016 Clermain 14 h à 16h
- 20 février 2016 Trambly 9h à 12h
- 23 février 2016 Vérosvres 10h à 12h
- 24 février 2016 Montmelard 14h à 16h
- 2 mars 2016 Trambly et Communauté de communes 15h à 18h

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de schéma d'assainissement pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé au siège de la communauté de communes et dans chacune des mairies. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Monsieur le commissaire enquêteur « Enquête Publique sur le projet de schéma d'assainissement » - Communauté de communes de Matour et sa Région Le Bourg, 71520 Trambly

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'il sera transmis à la communauté de communes.